

**Annule et remplace le Bilan publié au Journal de Monaco du 15 juin 2007.**

## **S.A.M. MONACREDIT**

Société Anonyme Monégasque  
au capital de 3.000.000 €

Siège social : 1, avenue des Citronniers c/o Crédit Lyonnais -Monaco

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006 (en euros)

	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
<b>ACTIF</b>		
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P. ....	1.033,81	1.082,41
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT .....	2.061.982,73	1.380.972,22
(dont les créances rattachées) .....	(2.997,62)	(2.559,43)
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE .....	3.135.309,80	4.458.993,25
- à court terme .....	1.047,07	2.418,92
- à moyen et long terme .....	3.125.232,31	4.399.842,51
- créances rattachées .....	9.030,42	13.507,69
Créances douteuses et litigieuses .....	0	43.224,13
- montant brut .....	9.613,48	175.747,52
- provisions .....	(9.613,48)	(132.523,39)
<b>PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS</b>		
<b>A LONG TERME</b> .....	<b>48.266,34</b>	<b>51.266,34</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> .....	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> .....	<b>62.965,66</b>	<b>5.257,53</b>
- montants bruts .....	78.758,10	54.185,00
- amortissements.....	(15.792,44)	(48.927,47)
<b>AUTRES ACTIFS</b> .....	<b>293.907,20</b>	<b>64.541,21</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b> .....	<b>68,34</b>	<b>68,34</b>
<b>TOTAL</b> .....	<b>5.603.533,88</b>	<b>5.962.181,30</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>BANQUES CENTRALES, CCP</b> .....		
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b> .....	0	0
(dont Dettes rattachées).....	0	0
<b>AUTRES PASSIFS</b> .....	1.163,63	147.651,22
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b> .....	18.695,55	19.011,28
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b> .....	0	0
<b>CAPITAUX PROPRES HORS FRBG</b> .....	5.583.674,70	5.771.108,93
<b>CAPITAL SOUSCRIT</b> .....	3.000.000,00	3.000.000,00
<b>RESERVES (+/-)</b> .....	2.335.715,59	2.335.715,59
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)</b> .....	207.051,69	5.962.181,30
<b>TOTAL</b> .....	<b>5.603.533,88</b>	<b>5.962.181,30</b>

**HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE**  
(en d'euros)

	<b>Année 2006</b>	<b>Année 2005</b>
Ouverture de crédits confirmés en faveur des clients.....	0	0
Garanties reçues d'intermédiaires financiers.....	1.073.285,72	1.572.297,66
Engagements de financement reçus d'Etablissements financiers.....	0	2.286.735,26
Engagements en faveur de la clientèle .....	5 666	8 397
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE</b>		
Engagements d'ordre d'Etablissements de crédit .....		
Engagements d'ordre de la Clientèle.....	12 817	11 316

**COMPTE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2006**  
(en euros)

	<b>31 décembre 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILES .....	390.540,09	405.157,58
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES .....	2.194,50	2.735,73
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILE.....	0	0
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES .....	0	0
PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	0	0
CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE0	0	0
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE .....	0	0
COMMISSIONS (PRODUITS).....	10.331,85	5.678,95
COMMISSIONS (CHARGES) .....	252,12	192,25
GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION (+/-) .....	0	0
GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES (+/-) .....	0	0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE..	5.268,03	9.930,06
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE..	22.293,86	33.461,48
<b>PRODUIT NET BANCAIRE.....</b>	<b>381.399,49</b>	<b>384.377,13</b>
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION.....	208.226,51	204.982,87
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES .....	2.291,87	1.434,09
<b>RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION .....</b>	<b>170.881,11</b>	<b>177.960,17</b>
COÛT DU RISQUE (+/-) .....	122.909,91	450.361,20
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>293.791,02</b>	<b>628.321,37</b>
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS (+/-).	0	0
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT .....</b>	<b>293.791,02</b>	<b>628.321,37</b>
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURES (+/-) ....	16.771,00	(9,09)
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES.....	103.510,33	209.416,49
DOTATIONS / REPRISE DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTÉES (+/-) .....	0	0
<b>RESULTAT NET .....</b>	<b>207.051,69</b>	<b>481.895,79</b>

**ANNEXE 2006****PRINCIPES GENERAUX ET METHODES**

Les comptes annuels de MONACREDIT sont établis conformément aux règles de présentation applicables aux banques et édictées par le C.N.C. et le C.RBF.

Les principes comptables sont identiques à ceux qui avaient été retenus pour l'établissement des comptes pour l'exercice précédent.

Le Conseil d'Administration du 11 décembre 2000 a décidé d'arrêter toute production nouvelle de crédit et de gérer par extinction progressive les encours existants. La dernière tombée de crédit est prévue pour fin 2015 et d'après nos prévisions, la société devrait encore être bénéficiaire en 2007. MONACREDIT est donc considérée comme étant en activité, c'est-à-dire comme devant continuer à fonctionner dans un avenir prévisible.

**NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET RATIOS****NOTE 1 - CREDITS À LA CLIENTELE**

Les crédits à la clientèle qui représentent, hors créances douteuses et litigieuses, 55,93 % du TOTAL BILAN (essentiellement à moyen ou à long terme) sont enregistrées au BILAN à leur valeur nominale.

Etat prévisionnel des tombées d'échéances au 31/12/2006 :

	A 1 mois	Entre 1 mois et 3 mois	Entre 3 mois et 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
TOMBEES (en milleur d'euros)	68	162	203	349	1.789	554
TOMBEES cumulées (en milleur d'euros)	68	230	433	782	2.571	3.125

L'encours des crédits au 31/12/2006 a enregistré une baisse de 28,97 % par rapport au 31/12/2005 (-32,72 % l'année dernière). Cette diminution est due à l'arrêt de la production depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et aux tombées habituelles (877 milliers d'euros).

Le volume des remboursements anticipés est moins important que par le passé, soit 398 milliers d'euros (contre 1.046 milliers d'euros en 2005, 2.296 milliers d'euros en 2004 et 1.746 milliers d'euros en 2003).

CREDITS A L'HABITAT en milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
CREDIT A COUR TERME	-	-
CREDIT A MOYEN TERME	742	755
CREDIT A LONG TERME	2.383	3.645

Le taux moyen des emplois s'établit à 6,49 % contre 6,59 % pour l'exercice 2005.

Les créances sur la clientèle sont classées en créances douteuses dès lors qu'elles présentent un risque probable ou certain non-recouvrement et, ou en tout état de cause, lorsqu'elles présentent des échéances impayées depuis plus de 6 mois.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera.

Tableau des provisions sur créances douteuses en milliers d'euros :

Valeurs clôture exercice 2005	Dotations de l'exercice	Reprises	Utilisations	Valeur clôture exercice 2006
133	0	- 123	0	10

Au 31/12/2006, le taux de provisionnement direct se situe à 100 %.

Pour l'exercice 2006, aucune nouvelle créance n' a été classée en encours douteux. Des reprises ont été effectuées sur trois dossiers pour un total de 123 milliers d'euros.

NOTE 2 - ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS

Les engagements donnés, en faveur des emprunteurs en matière d'ouvertures de crédit sont nuls au 31 décembre 2006.

Les garanties reçues d'intermédiaires financiers diminuent et passent de 1.572 milliers d'euros à 1.073 milliers d'euros en 2006, dont 412 milliers d'euros consenties par le Groupe CREDIT LYONNAIS.

Les engagements de financement reçus d'établissements financiers sont nuls au 31 décembre 2006. Ils représentaient 2.287 milliers d'euros en 2005. En raison de la bonne situation de trésorerie de la société, la facilité de caisse ainsi que la ligne variable auprès du Crédit Lyonnais n'ont pas été reconduites.

NOTE 3 - LE REFINANCEMENT

Depuis le 17/06/2004, aucune ligne n'est nécessaire pour assurer le financement des encours.

Le taux moyen de refinancement est donc nul en 2006.

Il y a bien évidemment aucune charge de refinancement sur la période.

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Tableau en milliers d'euros des immobilisations d'exploitation :

Valeur clôture exercice 2005	Acquisitions	Cessions	Annulation amort. cessions	Dotations de l'exercice	Valeur clôture exercice 2006
5,3	60	0	0	- 2,3	63,0

Au cours de la période, MONACREDIT est devenu adjudicateur d'un bien appartenant à un client considéré comme douteux et faisant l'objet d'une procédure judiciaire, moyennant la somme de 60.000 euros. A l'issue de la vente, les 60.000 euros versés seront restitués à MONACREDIT. C'est pourquoi cette somme a été immobilisée et non amortie.

Tableau en milliers d'euros des autres immobilisations incorporelles :

Clôture exercice 2005	Acquisitions	Cessions	Clôture exercice 2006
0	0	0	0

Un inventaire des immobilisations a été effectué à la clôture. Les actifs recensés ont été maintenus à leur coût historique.

NOTE 5 - TITRES DE PARTICIPATION

Sous cette rubrique sont repris :

- Les titres de la SCI METROPOLIS pour 153 € soit 1 % du capital détenu ; le solde étant détenu par le CREDIT LYONNAIS. Ils n'ont pas été revalorisés en date de clôture mais l'impact ne devrait pas être significatif pour MONACREDIT qui ne détient que 1 % des parts sociales.

- la participation en compte-courant SCI METROPOLIS a été ramenée au cours de l'exercice de 51 milliers d'euros à 48 milliers d'euros.

NOTE 6 - DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Durant l'exercice 2006, un dividende de 418.895,79 € relatif à l'exercice 2005, a été distribué aux actionnaires.

NOTE 7 - INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Il n'est pas constitué de provision au titre des indemnités de fin de carrière pour le personnel en activité. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu. Au 31 décembre 2006, l'effectif n'est composé que d'une seule personne.

NOTE 8 - IMPOT SUR LES BENEFICES

Le taux d'impôt monégasque sur les bénéfices au 31/12/2006 est de 33,33 %.

NOTE 9 - RATIOS PRUDENTIELS ET REGLEMENTS

Le rapport entre les exigibilités et la liquidité n'est plus significatif, suite à l'arrêt de la production au 01/01/2001.

NOTE 10 - RISQUE DE TAUX

Selon l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 98.05 du 23 juin 1998 relatif à la communication financière dans l'annexe des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, il est précisé que MONACREDIT n'est pas exposée au risque de taux, compte tenu des ressources (fonds propres) à taux zéro et d'encours de crédit à taux fixe.

Autres informations :

- Décision d'affectation du résultat de l'exercice :

Montant disponible :

Bénéfice de l'exercice 2006	207.051,69 €
Report à nouveau antérieur	<u>40.907,42 €</u>
soit, au TOTAL	247.959,11 €

Affectations :

A la réserve ordinaire, soit	0,00 €
A la réserve statutaire, soit	0,00 €
A la réserve complémentaire, soit	0,00 €
Dividendes	207.000,00 €
Le solde au compte report à nouveau, soit	<u>40.959,11 €</u>
soit, au TOTAL	247.959,11 €

- Le CREDIT LYONNAIS est inscrit à la cote officielle des banques de la moitié du capital de MONACREDIT.

**RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AU COMPTES  
EXERCICE SOCIAL CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2006**

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2005 pour les exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007.

Les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduit à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2006, le bilan au 31 décembre 2006, le compte de résultat de l'exercice de 12 mois, clos à cette date, le hors bilan au 31 décembre 2006 et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes

comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan, le compte de résultat, le hors bilan et l'annexe qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2006, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infractions aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 18 avril 2007.

Les Commissaires aux Comptes.

Claude TOMATIS

Jean-Humbert CROCI

—  
**RAPPORT DE GESTION**

Le rapport de gestion de la Banque est tenu à la disposition du public au siège de la S.A.M. MONA-CREDIT situé 1, avenue des Citronniers c/o CREDIT LYONNAIS - MC 98000 MONACO.

—